

CAP B ACCUEIL EN DÉTACHEMENT DU 19/09/2017

Déclaration liminaire

Cette CAP d'accueil en détachement se tient dans un contexte économique et social très tendu qui n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement de l'Etat.

Le gouvernement veut tailler en pièce le code du travail, réduire les APL et les emplois aidés, demain il compte asphyxier le financement des services publics locaux avec la réforme de la Taxe d'Habitation, faire cadeau de l'ISF aux plus riches, s'attaquer à l'assurance chômage, aux retraites puis à la protection sociale.

Quand à la fonction publique, elle n'est pas oubliée : jour de carence, gel du point d'indice, suppression de 120 000 emplois publics, ...

Pour la CGT Finances Publiques la période de mobilisation actuelle est fondamentale pour défendre une vision d'un service public partant des besoins sociaux et non des règles budgétaires.

Restructurations, mise en place de pôles régionaux, prélèvement à la source, dégradation des conditions de vie au travail, multiplication des postes au choix, mise à mal des règles de gestion, dialogue social inexistant, PPCR, RIFSEEP, cette rapide énumération vise simplement à rappeler le contexte dans lequel nous vivons aujourd'hui : la liquidation de la DGFIP.

A court terme il s'agit bien de cela : une administration concentrée sur des sites de grande taille qui ne recevront plus les usagers et pour lesquels la seule voie de contact sera le courriel ou le téléphone. Pour les agent.es des finances publiques cela signifie restructurations incessantes, mutations forcées ou blocage des postes au bon vouloir des directions locales. Parallèlement, à cause des déclinaisons brutales de l'ASR, ils sont en première ligne face au mécontentement grandissant des usagers qui se plaignent de la dégradation du service rendu au public.

Dès lors pour gagner, la CGT appelle tous les agent.es des Finances Publiques à poursuivre les initiatives organisées partout sur le territoire depuis la grève du 12 septembre et à s'inscrire pleinement dans la construction du rapport de force capable d'imposer d'autres choix, avec les salarié.es du privé et du public.

PLUS QUE JAMAIS : MOBILISONS-NOUS !

Pour en venir au sujet à l'ordre du jour de cette CAPN, nous avons à étudier 4 propositions d'accueil en détachement dans le corps des Contrôleurs des Finances Publiques.

Pour la CGT Finances Publiques, le premier mode de recrutement reste le concours.

La CGT rappelle que les spécificités des missions de service public de la DGFIP nécessitent des agent.es formé.es pour les exercer. Pour cela, les fonctionnaires accueillis dans notre administration doivent pouvoir bénéficier de la formation nécessaire pour ne pas se trouver en difficulté dans l'exercice de leurs fonctions.

Malheureusement, dans bien des cas la formation actuelle dispensée par la DGFIP auprès de ces collègues est largement insuffisante. La CGT exige une formation plus longue qui permette aux agent.es accueilli.es en détachement d'avoir un socle carrière et un enseignement solide sur la mission/structure sur laquelle elles/ils sont positionné.es.

Cela leur permettrait d'être parfaitement formé.es au moment de leur intégration.

Les élu.es CGT déplore que les 4 demandes de détachements sur lesquelles nous avons à nous prononcer aujourd'hui proviennent de restructurations qui touchent leur administration d'origine à savoir les douanes.

Pour les agent.es concerné.es, il s'agit donc bien d'une mobilité forcée ce qui est intolérable et inacceptable pour la CGT, particulièrement attachée à la mobilité choisie.

Autre point important pour la CGT concernant les accueils en détachement : ils ne doivent intervenir que sur des postes libres et non demandés. Or encore une fois, certaines affectations de ces nouveaux collègues se font sur des départements ou des RAN refusés à des contrôleurs dans le cadre du mouvement général. C'est inadmissible !!!

Si nous sommes résolument aux cotés des personnels qui sont accueillis, ce ne peut être au détriment des agent.es qui nous ont mandaté.es pour siéger ici. En la matière, la moindre des choses serait que la DGFIP respecte ses propres règles.

Pour en terminer, nous dénonçons qu'une CAP nationale soit une nouvelle fois convoquée le jour où se tiennent des concours. Les élu.es nationaux sont aussi des agent.es de la DGFIP qui, à ce titre, ont vocation à accéder à toutes les possibilités de promotion qui leur sont offertes. La moindre des choses serait de respecter ce droit essentiel.

Montreuil 28/09/2017

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63